

myclimate en un coup d'oeil

Coopération myclimate et Umbrella : Participez!

Devenez un "myclimate ticketoffice" en acquérant notre logiciel gratuit.

Sur demande, 7% de commission peuvent être remboursés rétroactivement.

Plus de détails sur:

www.myclimate.org

www.umbrella.ch

Nous nous réjouissons de votre participation!

Ensemble pour une protection du climat

Voler est aujourd'hui indissociable de notre mode de vie. Voler est synonyme de mobilité, de liberté et assure l'existence des agences de voyages! Les émissions de gaz qui en résultent contribuent de façon significative au réchauffement climatique.

Participer activement à la protection du climat

En coopération avec la fondation caritative myclimate, Umbrella offre la possibilité à chaque agence de voyages en Suisse de promouvoir les efforts de protection du climat de façon simple et adaptée à la branche. Un logiciel gratuit permet de vous transformer en «myclimate ticketoffice», que les voyageurs responsables achèteront pour compenser les émissions de gaz engendrées par les vols. Le bénéfice de la vente des tickets alimentera des projets de qualité visant à protéger le climat.



Chacun sa contribution

Le voyageur participe à la protection du climat en achetant un ticket myclimate et l'agence de voyages se profile par son engagement, en offrant la possibilité à ses clients de compenser les émissions engendrées par les vols. Umbrella prend à sa charge le développement de l'application de ticketing myclimate, gratuite pour vous, les frais de maintenance et de fonctionnement, ainsi que l'administration. Notre objectif n'est pas de réaliser un bénéfice commercial direct. Ensemble, nous pouvons promouvoir la protection du climat.

Les projets de protection du climat myclimate

myclimate s'engage concrètement pour la protection du climat en soutenant des projets visant à réduire directement les gaz à effet de serre. Cet objectif est atteint en remplaçant par exemple les énergies fossiles par des énergies renouvelables, en favorisant les économies d'énergie ou en introduisant des technologies plus efficaces.



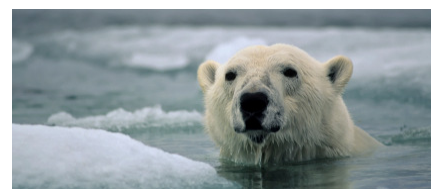
Une technologie propre et fiable pour la population locale de Madagascar

Des standards internationaux

Les projets de protection du climat myclimate satisfont des normes sévères en matière de projets. En plus de la réduction des gaz à effet de serre, les projets doivent aussi faire la preuve d'une contribution active au développement durable. Une attention toute particulière est vouée à la compatibilité écologique et sociale et à l'intégrité des projets. Les projets de protection du climat de myclimate sont basés sur des critères admis au niveau international et définis dans les mécanismes de mise en œuvre du „protocole de Kyoto“. Ils satisfont également les critères du „Gold Standard“. Le „Gold Standard“ est un label indépendant, qui récompense des projets de haute qualité en matière de protection du climat et les certificats de réduction des émissions, qui en résultent.

Sensibilisation de l'opinion publique

myclimate promeut par divers projets le dialogue public sur la protection du climat. Des expositions au Musée Suisse des Transports, des projets éducatifs à l'école, des podiums de discussion, etc. contribuent à la sensibilisation de l'opinion publique au thème du réchauffement climatique.



The Climate Protection Partnership

L'initiative internationale avec ses origines en Suisse compte parmi les principaux prestataires de méthodes de compensation d'émissions volontaires. Parmi ses clients des grandes, des petites et des moyennes entreprises, l'administration publique, des organisations caritatives, des organisateurs d'évènements ainsi que des personnes privées du monde entier.

Les personnes privées peuvent compenser leurs émissions dues aux vols, à leur voiture et à leur ménage. Pour les entreprises, myclimate offre des vols d'affaires sans effets négatifs sur le climat, la compensation de la totalité des émissions de l'entreprise, des produits et des événements climatiquement neutres.

myclimate est aussi présent en Norvège, aux USA, en Espagne et au Portugal par le biais de ses partenaires. D'autres partenariats sont sur le point d'être créés.

myclimate Ticketing Applikation

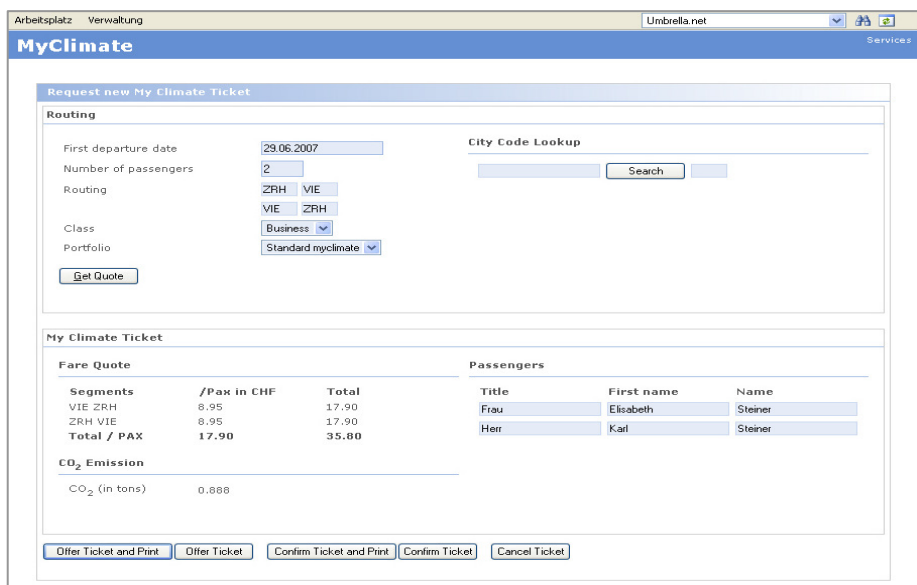
Le processus de vente d'un ticket myclimate doit limiter les efforts et les coûts au minimum pour tous les participants et il devrait être automatisé autant que possible. L'application de ticketing myclimate - Umbrella a été conçue en respectant exactement cet objectif.

Ça fonctionne ainsi

Une application Web gratuite, prévue pour une utilisation par les agences de voyages, permet d'effectuer des consultations de tarifs. Le résultat peut directement donner lieu à une commande. Sur demande, il est aussi possible de faire une offre au client pour des tickets myclimate, en tant que pièce jointe à une confirmation ou à une facture. Une offre, qui est acceptée par le client peut être transformée en commande définitive en un clic de souris. Les offres ainsi que les tickets sont imprimés par l'agence de voyages elle-même. Dans l'USP (Umbrella Settlement Plan), le débit de votre compte a lieu 7 jours avant le départ pour les réservations définitives. Les billets myclimate sont décomptés périodiquement par BDD (Business Direct Debit). Si vous le souhaitez, Umbrella vous rembourse régulièrement 7% de commission sur les ventes myclimate (facturation nette).

Conditions requises

L'application de ticketing myclimate est gratuite et peut être utilisée par chaque agence de voyages disposant de Microsoft Internet Explorer (min. IE 6) et d'un accès internet actuel. Bien que la combinaison de l'application avec Umbrella NT ou Umbrella.net soit la plus efficace pour des raisons compréhensibles, le «myclimate ticketoffice» fonctionne aussi sans Umbrella comme système de traitement.



Segments	/Pax in CHF	Total
VIE ZRH	8.95	17.90
ZRH VIE	8.95	17.90
Total / PAX	17.90	35.80

Title	First name	Name
Frau	Elisabeth	Steiner
Herr	Karl	Steiner

Utilisation et fonctionnement

Vous trouverez le formulaire de demande sur www.umbrella.ch. Avec votre demande, vous confirmez que votre entreprise peut être citée comme „myclimate ticketoffice“. Dès que nous sommes en possession de votre autorisation pour une facturation par Business Direct Debit, vous pouvez commencer à vendre des tickets myclimate. Nous vous fournissons les codes d'accès pour votre siège principal. Vous pouvez vous-même configurer d'autres filiales ou d'autres utilisateurs.

Clients Umbrella NT et Umbrella.net

À partir de la version 5.15 d'Umbrella NT, l'application de ticketing myclimate sera directement intégrée sans frais supplémentaires. Le module myclimate - Umbrella pourra également être mis en service gratuitement pour les utilisateurs d'Umbrella.net. Il est possible pour les deux applications de créer un farequote ou immédiatement une commande ou une offre, sans avoir besoin de saisir l'itinéraire et les participants, car ils sont repris automatiquement de la réservation.



Formation et support

Une formation proprement dite n'est pas nécessaire, vu la simplicité de l'application. Nous mettons à votre disposition une vidéo de formation, qui vous décrit chaque étape en détail.

Nous répondons évidemment à vos demandes de support via E-mail, gratuitement dans les 2 à 3 jours suivant votre prise de contact.

Se mettre en valeur

Dès que vous aurez vendu le premier ticket myclimate, vous apparaîtrez dans la liste des «myclimate ticketoffices» sur le site internet de myclimate. Le nom et le siège de votre agence de voyages sont imprimés sur le ticket myclimate. Pour encore mieux mettre en valeur votre engagement, vous recevrez et autocollant à placer sur votre porte d'entrée ou votre devanture. Dès que vous aurez atteint un chiffre d'affaires de CHF 1000.00, vous pourrez le commander gratuitement chez nous.

